

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Willy Borsus, Vice-Président et Ministre de l'Economie,
du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
du Numérique, de l'Aménagement du territoire,
de l'Agriculture, concernant
**Les prochaines étapes pour la déploiement de la 5G en
Wallonie**

Monsieur le Ministre,

La 5G est une des technologies les plus modernes et les plus performantes en matière de télécommunication qui permettra à la Région de poursuivre son développement économique. A l'heure actuelle, 24 des 27 pays européens ont déjà entamé les démarches en la matière, pour une couverture actuelle en 5G de 50% du territoire.

En novembre dernier, le gouvernement wallon a approuvé, en 3ème lecture, l'avant-projet de décret modifiant les normes d'émission et ouvrant la porte au développement de cette technologie sur notre territoire.

Monsieur le Ministre peut-il indiquer l'état d'avancement du déploiement de la 5G en Wallonie ?

Quelles sont les prochaines étapes du dossier ? Quand la 5G sera-t-elle effective pour tous les wallons ?

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

Je me permets de souligner l'importance primordiale de la modification des normes d'émission, à laquelle l'honorable membre fait référence dans sa question, en ce qui concerne le déploiement du réseau 5G. Il est indéniable que le niveau inadapté de ces normes constituait le seul et véritable obstacle entravant le déploiement du réseau de nouvelle génération en Wallonie. Toutefois, grâce à nos efforts concertés, nous avons réussi à aligner ces normes sur celles de la Flandre. Je suis maintenant fermement convaincu que cette harmonisation a ouvert la voie à une implémentation concrète et progressive de la technologie 5G dans notre Région.

Depuis la prise de cette décision, il a été porté à ma connaissance qu'il existait un risque de ralentissement dans le déploiement du réseau de la 5G, en raison de certaines difficultés rencontrées par l'ISSEP lors du traitement des demandes de permis émanant des opérateurs pour l'installation de futures antennes 5G. Conscient de cette situation, j'ai immédiatement entrepris des actions visant à trouver des solutions appropriées. Dans cette optique, deux réunions de concertation ont été organisées avec le cabinet du Ministre-Président, le cabinet de la Ministre de l'Environnement et les représentants de tous les opérateurs de télécommunications.

Ces concertations fructueuses ont permis d'aboutir à des propositions de solutions tangibles et satisfaisantes visant à optimiser l'efficacité et la rapidité du traitement des demandes de permis, tout en veillant au respect scrupuleux des normes et des exigences en matière de santé et d'environnement.

En ce qui concerne les prochaines étapes du dossier, il est essentiel de souligner que celles-ci sont étroitement liées au calendrier stratégique établi par chaque opérateur de télécommunications. Dans un souci de confidentialité stratégique, les opérateurs ne communiquent pas publiquement sur leurs plans de déploiement. Cependant, je suis en mesure de lui indiquer que les opérateurs estiment que près de 3.000 demandes de permis pour l'installation d'antennes 5G seront prochainement déposées en Wallonie. Cette estimation témoigne de l'engagement solide des opérateurs à progresser activement dans le déploiement de la 5G dans notre Région.

Il convient de souligner que le Gouvernement est pleinement engagé dans la collaboration étroite avec les opérateurs de télécommunications afin de faciliter un déploiement efficace, harmonieux et équitable de la 5G en Wallonie. Notre objectif commun est de permettre à tous les citoyens wallons de bénéficier des avantages offerts par cette technologie de pointe dans les meilleurs délais.